O.P.H d' Aubervilliers

Élection des représentants des locataires
9 décembre 2026

VOTER CNL

Mesdames,
Messieurs,
Dans quelques jours, vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration de **l'OPH d'Aubervilliers.**

Chaque famille a le droit de vote, quelle que soit sa nationalité.

Défendez-vous en votant **CNL**, la seule association de locataires qui se mobilise vraiment pour votre pouvoir d'achat en refusant les augmentations de loyer.

En votant CNL,
vous élirez ou réélirez des femmes et des hommes, locataires comme vous, engagés à défendre vos intérêts.

Avec vous,
localement et nationalement,
ils porteront haut et fort **vos exigences**.

Avec vous,
ils continueront à agir pour défendre le droit à un logement de qualité accessible pour tous.

Contrairement à d'autres que l'on ne voit qu'au moment des élections, les représentants de la CNL sont présents sur le terrain toute l'année, à l'écoute et au service des locataire.

Je vote CNL
J'agis pour mon logement,

C'est se mobiliser pour une meilleure défense des locataires et un véritable droit au logement.

La CNL défend le pouvoir d'achat des familles, en demandant :

- Une modération des loyers ;
- l'augmentation des aides personnelles de 25 % ;
- la prise en compte réelle des charges locatives dans le calcul des aides ;
- Une maitrise des charges locatives payées par les locataires.

Une proximité essentielle : les Amicales de locataires pour :

- Contrôler et maîtriser les charges locatives ;
- négocier et suivre les travaux des immeubles ;
- améliorer et préserver le quotidien des locataires ;
- développer le mieux-vivre ensemble.

La CNL défend un véritable logement accessible et demande :

- La mise en œuvre d'un véritable service public national et décentralisé du logement et de l'habitat ;
- un budget logement à la hauteur des besoins des familles ;
- la construction annuelle de **250 000** logements sociaux à loyers accessibles.

A Aubervilliers, avec la CNL, vous avez obtenu :

⇨ Une économie de plus de **3 millions** sur la part récupérable du salaire des personnels et sur les entreprises de nettoyage sur les régularisations des charges **2018-2019.** Mêmes démarches sur les exercices **2020-2021-2022-2023** pour lesquelles les postes ont été recadrés avec des **remboursements** importants pour les locataires.

⇨ La non-application d'une augmentation qui consistait à faire payer les locataires pendant **15 ans** par le biais d'une **3e ligne** sur la quittance, suite aux réhabilitations.

⇨ La non-destruction des **26 pavillons** à la Maladrerie et une négociation sur un chauffage plus économique ;

⇨ **Le gel des loyers en 2026 et 2027**

Ce que nous voulons obtenir :

⇨ Un meilleur suivi des prestations sur les ascenseurs ;

⇨ l'assurance d'être chauffés et une réelle maitrise de ce poste ;

⇨ des bureaux d'accueil ouverts à des horaires satisfaisants pour les locataires

⇨ un droit à la sécurité et à une jouissance paisible du logement pour tous les locataires ;

⇨ le respect et des réponses de l'OPH à tous les courriers des locataires et des amicales ;

⇨Garder la gouvernance de l'OPH dans le cadre de la loi ELAN

VOTONS CNL !

Pour mieux vivre ensemble, pour améliorer notre quotidien.

Bureau Local d'Aubervilliers 66, rue Danielle Casanova
93300 Aubervilliers cnl93@wanadoo.fr

Les candidats CNL mettent à votre disposition leur disponibilité, leur dévouement, mais aussi l'expérience, leur compétence, l'efficacité et le sérieux pour que **vos intérêts soient en permanence réellement protégés et défendus**.

Vos candidats CNL à l'OPH d'Aubervilliers

Nicolas LEMOINE
Quartier :
Quatre Chemins

Maguy LY
Administratrice sortante
Quartier :
Villette Bordier

Alain CADEAU
Administrateur sortant
Quartiers : République - Mandela

Dominique RENAUDAT
Administratrice sortante
Quartiers : Manigart
800 logements

Jocelyn TREUILLARD
Quartier :
Firmin Gémier-Sadi Carnot

Malika GHERBIA
Quartier : Villette
Félix Faure

Mohamed MEHDAOUI
Quartier Centre ville

Mireille RIVAT
Quartiers : Maladrerie

Olivier AUDOUARD
Quartier :
La Frette - Pont Blanc

Fathia AKMAL
Quartier : Villette Union

- **NON à la démolition, sans l'accord des locataires ;**
- **Des réhabilitations sans augmentation du loyer ;**
- **La maitrise des loyers ;**
- **Un entretien efficace des immeubles ;**
- **Des gardiens de proximité dans tous les immeubles.**

CHARGES LOCATIVES

Respect des engagements et transparence.
Rattrapage des retards pris dans les régularisations.

- **Une isolation contre le froid ;**
- **Des brasseurs d'air et des occultations contre la canicule ;**
- **La sécurisation des halls et des parkings.**

- **Vous voulez que les choses changent ?**
- **Ne vous abstenez pas !**
- **Exprimez-vous en votant !**

Forts de votre soutien et de votre confiance, fidèles à nos engagements, ensemble,

nous irons plus loin !